

TÉLÉPHONIE Mauvaises ondes



Le petit monde lucratif de la téléphonie mobile vacille chaque jour un peu plus sur ses fondations. Dernier couac d'importance, le fabricant de téléphones portables Nokia est poursuivi aux États-

Unis par ses propres compagnies d'assurances. La marque, comme d'autres, fait l'objet de procès collectifs sur les atteintes corporelles provoquées par les téléphones portables : fidèles à leur réputation, les assureurs se sont retournés contre leur client Nokia, en refusant de couvrir les dommages sanitaires. L'association Robin des toits rappelle que, depuis 2000, « de plus en plus de compagnies d'assurances se désengagent et refusent de couvrir les compagnies de téléphonie mobile pour tous les dommages sanitaires causés par l'émission de champs électromagnétiques ». L'association rappelle en outre que le Parlement européen vient d'adopter une résolution forte portant sur l'environnement, qui dénonce l'apparition de nouvelles maladies, comme l'hypersensibilité aux rayonnements électromagnétiques.

Deuxième pierre dans le jardin de la téléphonie mobile révélée par Robin des toits, le rapport international *Bio-initiative sur les champs électromagnétiques*, synthèse de plus de 1500 études sur le sujet, confirme les dangers sur la santé des émissions de type téléphonie mobile comme le Wifi, l'UMTS ou le Bluetooth. Le rapport, validé et soutenu par l'Agence européenne de l'environnement, affirme en outre que les limites d'exposition aux champs électromagnétiques fixées pour le public par le Conseil de l'Union européenne sont obsolètes. Ces limites « ne tiennent évidemment pas compte de l'évolution des technologies de l'information et de la communication, ni, d'ailleurs, des recommandations préconisées par l'Agence européenne pour l'environnement ou encore des normes d'émission plus exigeantes prises, par exemple, par la Belgique, l'Italie ou l'Autriche », regrette Robin des toits. Ces normes ne tiennent pas plus compte des « groupes vulnérables » comme les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants.

XAVIER FRISON

Robin des toits, 0143 55 96 08, www.robindestoits.org

LOGEMENT Appliquer la loi

La Fondation Abbé-Pierre fait part de ses « inquiétudes » face au « manque d'ambition » de la politique gouvernementale sur l'habitat social, « dans un contexte social tendu et difficile ». Alors que se tenait à Cannes le congrès de l'Union sociale pour l'habitat, du 23 au 25 septembre, la fondation s'inquiète du projet de loi présenté par Christine Boutin, ministre du



Logement. Et tout particulièrement de la remise en cause de l'article 55 de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), relative aux quotas de logements sociaux obligatoires dans les communes. « Alors que cet article a montré son utilité, son efficacité et sa charge symbolique, il s'agit d'un renoncement à la parole donnée et d'un bien mauvais signe », avance la Fondation Abbé-Pierre, avant de rappeler que 1,3 million de demandes en logement locatif social sont toujours en attente. www.fondation-abbé-pierre.fr

CARAÏBES Aider les victimes du cyclone

Après les cyclones, l'aide aux victimes. En Haïti, les équipes de Médecins sans frontières (MSF) apportent une aide médicale aux populations sinistrées et soutiennent notamment le centre de santé de Rabouteau, aux Gonaïves, au nord-ouest de l'île. MSF y a effectué plus d'un millier de consultations : « De nombreuses personnes n'ont aucun accès à de l'eau potable ou de la

nourriture », relatent les médecins sur place. Pour Cuba, également durement touchée par les ouragans Ike et Gustav, c'est, entre autres, Cuba Si France, une association de « coopération et solidarité avec Cuba et le peuple cubain », qui mène une campagne d'appel aux dons. www.msf.fr, www.lesamisdecuba.com

ALGÉRIE Pour la paix

L'Association des anciens appelés en Algérie contre la guerre (AAAACG) a désormais son site. L'organisation a pour but de collecter le montant de la retraite du combattant de ses membres pour financer des projets de paix et de réconciliation, notamment en Algérie et en Palestine, mais aussi sur d'autres terrains, comme la

Tchéchénie. Chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale, les membres de l'association choisissent à qui reverser le montant de ces retraites. Au cours de l'année, Armand Vernhettes, Georges Treilhou, Victor Personnaz et les autres sont aussi disponibles pour visiter les écoles et y apporter leurs témoignages. AAAACG, www.4acg.org

NUCLÉAIRE L'EPR2 contesté

Une trentaine de militants du collectif Stop-EPR-2 de Haute-Normandie ont bloqué la mairie de Dieppe le 19 septembre afin d'empêcher le conseil municipal de voter la candidature de la ville à l'accueil du réacteur nucléaire EPR2. Enchaînés à l'entrée de la mairie, ils exigeaient la consultation



des habitants de la région sur ce projet « coûteux », « dangereux » et « inutile ». Pour Xavier Renou, porte-parole national du Réseau sortir du nucléaire, « la mairie de Dieppe veut imposer à la va-vite un choix fondamental à la population d'une région à qui on a déjà imposé des centrales à charbon, deux réacteurs nucléaires, un port pétrolier et bientôt méthanier, et le record national de sites classés Seveso ». www.stop-epr.org

HORS-SÉRIE N°48
OCTOBRE - NOVEMBRE 2008

Quelles solutions pour un autre monde ?

Actuellement disponible en kiosque

Politix

Quelles solutions pour un autre monde ?

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

www.politix.fr